

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE,  
EN SÉANCE DU 28 JANVIER 2022

## DÉLIBÉRATION CA-2022-06

Approuvant les projets retenus dans le cadre des dispositifs chaires des Professeurs juniors (CPJ)

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** les documents annexés à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 28 janvier 2022 en formation plénière, à 28 membres présents ou représentés avec 15 votes « pour », 10 votes « contre » et 3 « abstentions »

### ARTICLE UNIQUE :

**APPROUVE** les projets retenus dans le cadre des dispositifs chaires des Professeurs juniors (CPJ)

Fait à Créteil, le 28 janvier 2022

**Le Vice-Président  
du Conseil d'administration**



**Amílcar BERNARDINO**

**Le Président de l'Université**



**Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**